



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commerce

Question écrite n° 81797

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre de l'intérieur sur la possibilité juridique pour un adhérent d'un parti politique de pouvoir bénéficier d'une réduction chez certains commerçants sur présentation de leur carte d'adhérent à un parti politique. En effet, en Espagne, une telle démarche avait été initiée par un parti politique. Ce dernier avait négocié avec des commerçants des réductions liées à l'appartenance à un parti politique. Par ailleurs, certaines enseignes développent également des offres spéciales avec des enseignes partenaires sur présentation d'une carte « avantage ». Il souhaiterait savoir dans quelle mesure la mise en place d'avantages commerciaux liés à l'appartenance à un parti politique pourrait ne pas être conforme à la loi.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81797

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4695

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)